



## resoudre un probleme de liquidation du patrimoine du couple

Par **loyss**, le **22/11/2011** à **23:03**

bonsoir, je suis séparée depuis nov 2003 de mon ex divorce très très conflictuel, divorcée depuis avril 2008 un notaire a été chargé de faire la liquidation du patrimoine du couple, la maison a été vendue en juin 2011, depuis le début on ex ne fait que faire trainer les choses, le notaire chargé de la liquidation n'est pas impartial, de son propre aveu il nous dit être le notaire de mon ex... mon ex n'a rien fourni comme doc pour faire des propositions à sa sauce et le notaire sous les dires de mon ex réclame tel outel chose seulement quand j'ai fait faire les comptes à mon notaire perso plus l'avocat je ne devrais que 30000 à mon ex sur 220000 euros. et je ne compte pas tout le mobilier qu'il a fauché au moment de la séparation... maintenant nous avons tapé du poing sur la table avec mon notaire et avocat et le projet de liquidation est monté seulement mon ex ne veut tjs pas signer, le notaire chargé de la liquidation n'a jamais demandé de délai supplémentaire au juge comme le prévoit la loi si la liquidation n'est pas réglée dans les 1 an, il aurait dû prévenir le juge que c'était conflictuel, mais il n'y a rien de fait, ça fait 3 ans que je suis divorcée mais rien est réglé... j'en ai ras le bol quels sont les recours puis j'ai attaqué le notaire chargé de la liquidation qui n'a rien fait en attendant mon argent est sous séquestre chez le notaire qui a vendu la maison... s'il vous plaît aidez moi  
Merci beaucoup